



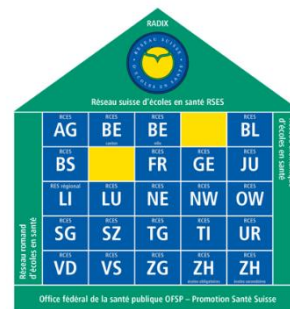
20 ans du Réseau suisse d'écoles en santé (1997 – 2017)

Regard sur l'histoire et les enjeux principaux



Marine Jordan, Cornelia Conrad, Gaël Pannatier
Lausanne/Luzern, 01.01.2017

2017 est une année pivot pour le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES) : il fête ses 20 ans d'activités et aussi son ouverture à l'éducation au développement durable en devenant le Réseau suisse d'écoles21. Voici un bref retour sur ces 20 ans d'engagement de la part des acteurs et financeurs nationaux, et des coordinatrices et coordinateurs de la Fondation RADIX qui a géré le RSES au long de ce parcours. Ce sont aussi et surtout 20 ans d'engagement et d'activités d'écoles motivées et de cantons investis dans la coordination politique et le soutien aux démarches des établissements qui ont permis le succès de ce réseau qui rassemble plus de 1850 écoles à ce jour.



Fait assez exceptionnel au niveau suisse, on constate que le RSES a bénéficié d'un développement soutenu et cohérent ces deux décennies. Le succès de ce réseau tient à la



motivation et au dynamisme des écoles et des équipes santé, à l'intégration du point de vue des cantons à toutes les étapes de son développement, au personnel de RADIX ainsi qu'à l'engagement de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Fondation Promotion santé suisse (PSS).

Si le réseau européen (EHHPS, devenu Schools for Health in Europe / SHE) a donné l'impulsion nécessaire à la création du Réseau suisse des écoles en santé au début des années '90, on s'aperçoit que ce réseau international, au fil des ans, perd de son importance et de son influence, principalement suite à des coupes budgétaires dans ses activités.

Au niveau du financement des activités du Réseau, suite au mandat porté exclusivement par l'OFSP, un tournant a lieu en 2001 : l'OFSP partage alors la responsabilité et le financement du réseau avec PSS, qui devient un partenaire important dans le mandat qui est donné à RADIX pour la gestion du réseau des écoles en santé.

De manière artificielle, il serait possible de découper l'histoire du réseau en deux parties : les années 1997 à 2003 et les années 2003 jusqu'à ce jour. Dans la première période, le réseau bénéficie d'un important financement fédéral, et un travail de fond est mené directement avec les différentes écoles participant au réseau (accompagnement de terrain). Des soutiens financiers « généreux » sont mis à disposition des écoles qui initient des projets de promotion de la santé, et ces fonds, comme le montrent les rapports annuels, sont épuisés rapidement. Ces financements sont dans un premier temps accordés à toute école qui propose un projet

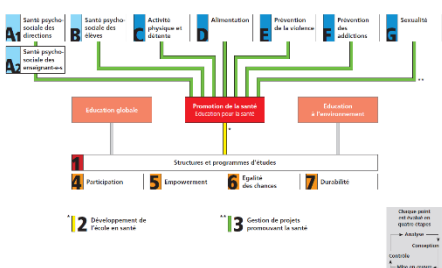
valable de promotion de la santé, puis dès 2000, ils sont réservés aux écoles membres du réseau. Fin 2003, le Réseau compte 244 écoles.

Un tournant important intervient dès 2003, lorsque l'OFSP fait face à d'importantes mesures d'économies. Cette nouvelle situation financière influence fortement les contrats liés au RSES. Les fonds d'impulsion notamment diminuent pour finalement disparaître complètement. Or ces fonds étaient une ressource très appréciée des écoles et exerçaient un attrait certain pour inciter les écoles à devenir membres du réseau. Le contenu du travail évolue également. Si dans les premières années d'existence du réseau, un travail étroit est mené directement avec les écoles, il fait place au fil des ans à un travail de coordination avec les instances puis les réseaux cantonaux et régionaux.



Par ailleurs, déjà à partir de 2001, une réflexion de fond est menée quant à un nouveau fonctionnement au niveau de la coordination nationale. Une première liste de critères permettant d'initier et de développer des réseaux régionaux est

Promotion de la santé – Une composante de l'éducation au développement durable



établie ; les premières discussions ont lieu avec les cantons d'Aarau, Bâle, Berne, Fribourg, St-Gall, Zürich et la CIIP pour la Romandie. C'est surtout à partir de 2005 et jusqu'à 2012 qu'un important travail de conviction auprès des différentes instances cantonales est fait dans le sens de la mise en place de réseaux cantonaux et d'une intégration de la promotion de la santé en école dans les politiques cantonales. Ce travail

a exigé plusieurs années de discussions et de persuasion auprès des cantons. Cette intégration s'est faite plus rapidement dans les cantons alémaniques qu'en Romandie. Celle-ci a par contre été très dynamique dès 2011 et l'ensemble des cantons francophones ont mis en place un réseau cantonal jusqu'en 2013.

Mentionnons également comme jalon l'accord passé en 2002 avec Radix Svizzera italiana, partenaire externe avec qui une collaboration est instaurée, permettant ainsi d'assurer la prise en compte de toutes les réalités régionales.



Dès 2003, au niveau des thématiques qui préoccupent les écoles, on constate que l'on passe de plus en plus de questions de santé physique, de mouvement, d'alimentation et d'addiction vers des thématiques liées à la santé mentale dans les établissements scolaires. Au fil des années, on élargit également le public cible des projets ; on comprend l'importance de ne pas se focaliser uniquement sur le bien-être, qu'il soit physique ou moral, de l'élève, mais également du corps enseignant, des directions d'école et globalement de tous les acteurs des établissements scolaires.

La base de données « projet » donne un aperçu de la diversité des thématiques retenues par les écoles en santé, qui peuvent s'inscrire au niveau de la classe, de l'établissement scolaire et du contexte de l'école. Les points forts suivants sont visibles : le climat scolaire (communication, collaboration, participation, résolution des conflits, prévention de la violence), le bien-être physique (alimentation, mouvement), la prévention des addictions, les structures scolaires (lignes directrices, travail social), la santé des enseignant-e-s, la santé psychique (renforcement des facteurs de protection, estime de soi, prévention du suicide), l'aménagement des établissements scolaires (aménagement des salles, infrastructure), les partenariats (parents, services spécialisés, commune), la santé sexuelle et la prévention du SIDA, ou encore l'environnement (nature).



En 2012, on peut affirmer que pour l'ensemble de la Suisse, le pari de l'intégration de la promotion de la santé dans les politiques cantonales est réussi, puisque la plupart des cantons bénéficient d'une coordination cantonale (18 réseaux cantonaux, environ 1700 écoles). Les rencontres annuelles (deux fois / année) des coordinations cantonales sont des espaces importants pour les cantons, permettant un échange d'expériences nécessaire à leur fonctionnement.

De la même manière, les journées d'études romandes et alémaniques remportent chaque année une forte adhésion au niveau des participant-e-s (enseignant-e-s, médiateurs et



médiatrices, infirmiers et infirmières en établissement scolaire, directions d'école, services spécialisés, etc.) car elles permettent aux acteurs de l'école un espace d'échanges et de discussions très apprécié.



Enfin dès 2014, la décision politique au niveau fédéral (OFSP, PSS et offices porteurs d'éducation21) d'élargir le réseau des écoles en santé vers un réseau d'école21 instaure dans les faits une collaboration étroite entre RADIX et la fondation éducation21 pour préparer cette ouverture du réseau. Cette collaboration a duré 3 ans, de manière à pouvoir « clarifier l'organisation, le contenu et les structures nécessaires au futur réseau d'écoles21 ainsi qu'à développer dans quelques cantons des projets pilotes et les outils nécessaires pour une transposition réussie » (*RSES en chemin vers un réseau d'écoles21*, 2016).

Le futur réseau, qui portera le nom de « Réseau d'écoles21 – Réseau suisse d'écoles en santé et durables » sera dès 2017 sous la responsabilité d'éducation21 et il est prévu qu'une collaboration entre RADIX et éducation21 se poursuive dans les prochaines années.

